

LES WEBINAIRES DU CNB | PÉRIL À L'AUDIENCE

AVOCATS ET MAGISTRATS : QUE FAIRE FACE À L'INCIDENT D'AUDIENCE ?

Judi 20 mai 2021 - session diffusée en direct à 11h (heure Paris)

 2h00

Webinaire modéré avec pouvoir discrétionnaire de Laurence ROQUES et Gérard TCHOLAKIAN, respectivement président et membre de la Commission Libertés et droits de l'Homme du CNB

11h00

PROPOS INTRODUCTIFS

Par Laurence ROQUES, présidente de la Commission Libertés et droits de l'Homme du Conseil national des barreaux, avocate au barreau du Val-de-Marne

11h05

I. LES RELATIONS AVOCATS ET MAGISTRATS, LA POLICE DE L'AUDIENCE ET LE DÉLIT D'AUDIENCE

Par Olivier LEURENT, président du Tribunal judiciaire de Marseille, ancien directeur de l'ENM, ancien président de Cour d'assises

11h35

II. LIBRE DÉFENSE, LIBRE PAROLE DE L'AVOCAT, ASPECTS FORMELS ET PROCÉDURAUX EN CAS D'INCIDENT D'AUDIENCE

Par Matthieu BOISSAVY, avocat aux barreaux de Paris et de New York, ancien membre du Conseil de l'Ordre de Paris, vice-président de la commission Libertés et droits de l'Homme du CNB

12h05

III. DÉONTOLOGIES CROISÉES DE L'AVOCAT ET DU MAGISTRAT, ILLUSTRATIONS DES MANQUEMENTS DÉONTOLOGIQUES

Par Frank NATALI, ancien bâtonnier de l'Essonne, membre du Conseil supérieur de la magistrature

12h35

TEMPS D'ÉCHANGES (20 min - Questions/ Réponses)

12h55

CONCLUSION

Par Gérard TCHOLAKIAN, avocat au barreau de Paris, membre de la commission Libertés et droits de l'Homme du CNB

INFORMATIONS PRATIQUES – FORMATION

Le présent webinaire se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit 2 heures de formation délivrées. Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures suivies vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'événement.

Public visé : Avocats, élèves avocats, magistrats et autres professionnels du droit

Actualisation : tout public et vie professionnelle **Objectifs pédagogiques :** Être à jour des dernières évolutions législatives et réglementaires en matière de gestion des incidents d'audience et de déontologie de la relation magistrats-avocats pour adapter sa pratique professionnelle. **Moyens pédagogiques et d'encadrement :** Suivi à distance de la conférence, production de documents pédagogiques, co-animateurs d'atelier intervenant en visioconférence, les participants pourront interagir en posant des questions en ligne.

INFOS & INSCRIPTION : www.cnb.avocat.fr